



Avril 2013

Chers fondateurs, chers amis de Villemont,

Onze ans. Voilà 11 ans, depuis la restauration du pavillon d'entrée couvert en bardeaux de châtaigner, que nous n'avions pas engagé de travaux de toiture à Villemont. C'est donc une nouvelle étape marquante que nous venons de franchir. Et le résultat est à la hauteur de nos attentes (*photo ci-contre*).

Les jours d'intempéries interdisent évidemment tout travail en toiture. Ils ont donc été employés à l'intérieur. A poursuivre le dallage du sol des cuisines. Mais nous n'avons pas pu terminer en raison d'un manque de matériaux. Les dalles de pierre blanche sont en effet de plus en plus difficiles à trouver.

Dans le parc, au sortir de l'hiver, les travaux ont repris : poursuite du terrassement des talus de la plateforme, creusement d'allées dans le prolongement des escaliers créés l'an passé (*lettre n°9*), aménagement - dans le canal - des francs bords et des berges de la Toulaine ...

Et puis, dans la perspective des lourds travaux de restauration de la façade du château, nous avons dû nous équiper pour la taille de pierre. Une débiteuse (machine utilisée pour le façonnage des pierres) a été livrée ces jours derniers. Elle est un peu encombrante : 4 tonnes, 7 mètres de largeur, 3 mètres de haut. Il va maintenant falloir lui construire un abri pour la protéger des intempéries. En même temps que le compresseur industriel, récemment arrivé, qui va équiper l'atelier de taille en outils pneumatiques (*à voir dans la prochaine lettre n°13*).

De quoi bien occuper les temps à venir...



toiture du colombier, vue depuis l'arêtier Sud-Ouest



Le canal

La Toulaine est une rivière qui traverse Villemont. En partie enterrée, elle coule dans le fond du parc. A cause d'une « irrigation » propice, des dizaines d'arbres avaient envahi son lit de façon sauvage. Ils ont été coupés dans les années 2000, les souches arrachées. Puis on a évacué des centaines de m3 de terre qui s'étaient accumulés à cet endroit. (*voir lettre n° 3 de décembre 2010*).

Un jour, le canal sera entièrement mis en eau. Mais actuellement, l'absence d'ouvrage de retenue l'interdit. C'est pourquoi, en attendant, et pour faciliter l'entretien, il faut engazonner les berges. Et pour cela, après avoir nivelé, on prépare le terrain.

muret de soutènement d'un des talus latéraux
de la plateforme



lit de la Toulaine

travail de préparation au semis des berges du canal

le dallage des cuisines

En mars 2011 et janvier 2013, la lettre (voir nos 4 et 11) évoquait les travaux de réalisation d'une dalle et de passage des réseaux dans les cuisines (électricité, eau, chauffage). Nous voilà maintenant arrivés au stade de la pose du dallage en pierre.

La première difficulté est celle de l'approvisionnement : les dalles sont rares.

La pose se fait sur un lit de mortier de chaux maigre. Les dalles, irrégulières dans leur épaisseur, sont ajustées une à une, bord à bord. Puis on coule un joint très liquide du fait de la finesse des espaces entre chaque pierre.



aspect en cours de travaux



pose d'une dalle



coulage des joints



autre vue en cours de pose

A notre arrivée à Villemont (1995) des arbres avaient poussé ça et là, par dizaines, de façon naturelle mais anarchique, pour former un bois taillis qui masquait la perspective. Après suppression de ces arbres, une plateforme a été créée (lettre n°3), puis des talus formés et plantés (lettre n°5) retenus en

création des allées latérales

fond de parc par des murets percés d'escaliers (lettres 7 à 11). Les photos ci-dessous illustrent la création des chemins, dans le prolongement des escaliers, en parallèle des talus, tout le long de la plateforme. Le décaissement doit recevoir de petits cailloux (grave) pour assurer un bon drainage sous la future allée.



vue panoramique de la plateforme avec ses talus latéraux

Avec la lettre n°10 nous avons vu la difficulté à liteler (poser les liteaux à intervalle pour recevoir les tuiles). En raison de l'irrégularité de l'ensemble du bâtiment formant un trapèze.

Cette particularité a rendu également difficile la mise en place des tuiles d'arête qu'il a fallu retailler une à une pour donner un alignement parfait ; et qui respecte aussi une largeur constante à la base.

Avec la complexité supplémentaire de devoir biseauter chaque tranche, de façon à assurer un jointoiement optimal. Seule cette disposition assure d'un fini rectiligne :



et on voit ainsi, sur la photo ci-contre, le bel effet d'une arête de toiture alignée. Tirée au cordeau. Au sens propre du terme.

L'étanchéité est assurée avec des plaques de zinc clouées à chaque rang que l'on appelle des «noquets».



les noquets en zinc assurent l'étanchéité



livraison d'une débiteuse

Pour tailler les gros blocs de pierre dans lesquels seront formés les jambages et linteaux de la façade du château, il fallait un matériel professionnel : nous avons donc trouvé, en Touraine chez un tailleur qui s'en séparait, une scie à eau dite «débiteuse». L'ensemble de sciage se déplace verticalement (par hydraulique) et horizontalement (électriquement) sur une longue poutrelle métallique, la traverse, formant un portique sous lequel un chariot vient positionner la pierre à tailler (suite prochaine lettre).



pilliers supportant la traverse



traverse sur laquelle repose la scie circulaire (démontée)